MODALITÉS DE DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Extrait de la réglementation des épreuves nationales 2023. pages 22 et 23

"La Commission des Epreuves Nationales peut accorder jusqu'à 5 qualifications exceptionnelles par course, à la demande expresse d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé. La demande doit être formulée par écrit avant la date indiquée sur le formulaire réservé à cet effet."

Distances à réaliser en fonction de la catégorie et du championnat de France concerné :

	Aquathlon		Triathlon		Duathlon
	natation (25m ou 50m)	course à pied	natation (25m ou 50m)	course à pied	course à pied
Benjamin	400m	3000m			
Minime	400m	3000m	400m	3000m	3000m
Cadet	800m	5000m	800m	5000m	5000m
Junior	800m	5000m	800m	5000m	5000m

Il faut avoir réalisé les temps en natation (bassin de 25m ou de 50m au choix) et/ou en course à pied sur des compétitions officielles FFA / FFN / Fédérations multisports / Fédérations affinitaires, ou un temps validé par le DTN, selon les règles précisées ci-dessous.

Attention, la réalisation des critères de temps ne vaut pas qualification d'office aux championnats. La C.E.N. décide de l'attribution des places au vu des dossiers présentés et dispose du droit de ne pas pourvoir les 5 quotas.

La période de réalisation des temps et de réception des demandes est comprise :

- entre le 01er janvier et le 20 mars 2023 inclus pour le championnat de France de duathlon,
- entre le 01er janvier et le 15 mai 2023 inclus pour le championnat de France de triathlon,
- entre le 01er janvier et le 19 juin 2023 inclus pour le championnat de France d'aquathlon.

Tableaux des temps demandés (inférieur ou égal à) :

	Aquathlon (toutes catégories Jeune) et Triathlon (MI, CA, JU)						Duathlon
Cat.	**400 (25m)**	**400 (50m)**	**3000m**	**800 (25m)**	**800 (50m)**	**5000m**	**3000m (MI) ou 5000m (CA et JU)**
BEF	6'00	6'20	12'30				
BEM	5'50	6'10	12'30				
MIF	5'30	5'50	11'40				11'40
MIM	5'15	5'35	10'20				10'20
CAF				10'40	11'00	19'00	19'00
CAM				9'40	10'00	16'40	16'40
JUF				10'40	11'00	19'00	19'00
JUM				9'30	9'50	16'10	16'10

Règles de réalisation des prises de temps :

- **Principes généraux :**

Veuillez adresser vos demandes via le questionnaire ci après :
https://forms.gle/3f89FyLZWjNnY5g86

Pour rappel, deux cas de figure en fonction de la modalité de réalisation des temps :

1 - Temps réalisés lors de compétitions officielles FFA / FFN / Fédérations multisports / Fédérations affinitaires *:*
le ou les temps, la date et le lieu de réalisation, le lien d'accès au(x) résultat(s) sont à renseigner dans le formulaire de demande.

2 - Temps à valider par la Direction Technique Nationale :
Transmettez les vidéos via le mode "You Tube non répertoriée" à jserra@fftri.com
Précisez lors de l'envoi de la vidéo l'adresse postale complète de l'installation sportive utilisée. La vidéo de la sportive ou du sportif doit filmer le déroulement de l'épreuve dans son intégralité, sans interruption, virages compris en course à pied et en natation.
La prise de vue doit permettre de suivre l'ensemble de la distance, sans qu'il y ait aucune ambiguïté, aucune équivoque possible sur l'identité de la sportive ou du sportif ainsi que sur la distance parcourue.
Le visage de la sportive ou du sportif doit être filmé quelques secondes avant le départ.
Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

● **Règles de réalisation en natation :**

Les règles techniques qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale de natation (FINA) pour une épreuve de Natation Course.

https://ffn.extranat.fr/webffn/jug_reglements.php

Parmi les points essentiels à retenir : possibilité de réaliser n'importe quelle nage pour une épreuve de nage libre, départ plongé depuis le plot, 15 m de coulée maximum au départ et après chaque virage (jugé à la tête), le mur peut être touché par n'importe quelle partie du corps.

Des textiles autorisés par la FINA et la FFN peuvent être utilisés pour ces prises de temps alors qu'ils ne le seront pas lors des tests des Equipes de France.

- Réalisation dans un bassin de 25 m ou de 50 m ;
- Indiquez très précisément la marque et le modèle du textile, filmez-le de près afin de pouvoir l'identifier au visionnage, ainsi que le logo « fina approved » si le modèle est concerné.
- Une seule ou un seul sportif par ligne d'eau comme cela est le cas en compétition en bassin;
- Départ plongé ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.

Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série et la ligne d'eau occupée.

● **Règles de réalisation en course à pied :**

Les règles techniques qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics).
https://worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules
Des chaussures autorisées par l'IAAF et la FFA peuvent être utilisées pour ces prises de temps alors qu'elles ne le seront pas lors des tests des Equipes de France.

- Réalisation sur une piste de 400 m ;
- Indiquez très précisément la marque et le modèle des chaussures, filmez les chaussures de près de manière à pouvoir les identifier au visionnage,
- Possibilité d'avoir plusieurs sportives ou sportifs en même temps, à condition de respecter le même départ, comme cela est le cas en compétition ;
- Accompagnement par un vélo interdit ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.

Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série.